

VOTE	
QUORUM : 300	
Nombre de délégués :	598
Votants :	42
Présents :	40
Pouvoirs :	2
Pour :	41
Abstention :	1
Contre :	0

COMITE SYNDICAL

du SIED 70

des 02 et 09 avril 2025

Dates de convocation : 10 mars et 3 avril 2025

DELIBERATION N°4

OBJET : *Comptes de gestion 2024 du budget principal et des 7 budgets annexes « Conseil », « Prestations de services », « Chaufferie de Scey-sur-Saône », « Chaufferie de Gy », « Chaufferie de Marnay », « Production électrique renouvelable » et « IRVE ».*

Monsieur le Président, indique, en préambule, que le quorum n'a pas été atteint le 2 avril dernier, et que, par voie de conséquence, le Comité n'a pas pu valablement délibérer à cette date.

Monsieur le Président précise que le syndicat dispose d'un budget principal et de 7 budgets annexes :

- le budget annexe « Conseil »,
- le budget annexe « Prestations de services »,
- le budget annexe « Chaufferie de Scey-Sur-Saône »,
- le budget annexe « Chaufferie de Gy »,
- le budget annexe « Chaufferie de Marnay »,
- le budget annexe « Production électrique renouvelable »,
- le budget annexe « IRVE ».

Le Comité syndical se fait présenter les comptes de gestion 2024 relatifs au budget principal et à ses 7 budgets annexes.

Le Comité syndical, entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

1) APPROUVE les comptes de gestion relatifs au budget principal du syndicat et à ses 7 budgets annexes « Conseil », « Prestations de services », « Chaufferie de Scey-Sur-Saône », « Chaufferie de Gy », « Chaufferie de Marnay », « Production électrique renouvelable » et « IRVE » dressés par le Comptable Public ;

2) DECLARE que, ces comptes de gestion n'appellent ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

P J : 8 comptes de gestion

Pour extrait conforme
Le Président,

Jean-Marc JAVAUX

